



Conseil Citoyen de MONTPLAISIR, LES HAUTS DE NARBONNE, REVEILLON, ROCHES GRISES, PLAISNANCE ET LA COUPE

Compte-rendu du conseil citoyen du 30 mars 2016

Mme ALAUX et Mme FADDA présentes à ce conseil, représentaient la mairie, Mme KHADRI ainsi que 9 membres étaient présents.
Le secrétariat est assuré par Mme LEVALLOIS.

Personnes excusées : DELFOURT Suzon, ARENALES Nathalie, NICOD Jean-Marc

Déroulement suivant l'ordre du jour :

1 – Validation du compte-rendu du dernier conseil citoyen du 18 février 2016

Le compte-rendu du 18 février 2016 est soumis à validation.

M. LOUVET souhaite cependant modifier 2 points :

- La date du rendez-vous avec M. CESAR s'est tenue le 5 décembre 2015 au lieu du 8 décembre indiqué.
- qu'il reste toujours en attente de réponse depuis, concernant l'obtention de la carte scolaire ainsi que la délibération qui la validait

2 – suivi des fiches d'intervention

- Projet de construction d'un groupe scolaire sur montplaisir.

Mme ALAUX a indiqué que le projet de construction avait été initié par l'ancienne municipalité, qu'il consistait à la fermeture de l'école de Montmorency en remplacement par le groupe scolaire de Montplaisir ; projet que l'équipe actuelle a arrêté afin de mener une réflexion sur la pertinence du besoin, compte-tenu des places vacantes constatées dans les autres classes sur la commune.

Les chiffres suivants pour les écoles : projection 2016 / 2017

Maternelle : 1589 enfants pour 1623 places disponibles, soit 34 places vacantes

Elémentaires : 2481 enfants pour 2601 places disponibles soit 120 places vacantes

Soit un total de 154 places restantes : l'éducation nationale fixe une moyenne par classe de 28 enfants, la moyenne de la ville de Narbonne est de 25 enfants.

M. PERON précise que lors de sa dernière entrevue avec M. le Maire, il lui a été dit que l'école n'aurait pas lieu.

Mme ALAUX indique qu'un recensement est en cours mais le secteur recensé ne lui est pas connu.

Mme FADDA indique qu'à l'heure actuelle il n'y a pas de réponse concernant un groupe scolaire et précise que le projet ne comportait pas de création de poste.

M. LOUVET répond qu'il attend toujours la délibération concernant la carte scolaire et redemande le document définissant la carte scolaire sur la commune.

- Piste cyclable

Le prolongement de la piste cyclable existant sur Roches grises sera réalisé en 2016 sur Réveillon. Mme ALAUX précise que l'Avenue de réveillon (route qui mène au lotissement) sera refaite également courant 2016. Il est à noter que cette route ne comporte aucune signalétique bien qu'elle soit appelée ainsi, sur le plan fourni par la Mairie.

Mme FADDA indique que le plan d'aménagement global de la Zac de Réveillon se terminera en avril 2018 afin de tout mettre en place.

- Totem de proximité

L'implantation de totems de proximité est à l'étude sur toute la Ville

- Enrochements

Il est précisé par M. PERON que les enrochements au niveau des arrêts de bus appartiennent au domaine public. Il faudrait intervenir rue de la Comète (terminus bus) et sur le Chemin de la coulée verte pour les refaire car les grosses pluies les ont endommagés.

Mme LEVALLOIS s'inquiète des enrochements de particuliers ayant été recouverts de terre pour plantation, ce qui déversent des boues dans les recs ou fossés et qui risque, à long terme, d'empêcher les écoulements et aux écroulements d'eau.

M. PERON indique qu'une réunion avec l'urbanisme, la Station et la SM a eu lieu en 2014 concernant les problèmes liés aux enrochements et aux écoulements de terrain. Aucune décision n'a été prise, s'appuyant sur le fait que le lotissement n'avait pas été encore remis à la commune. C'est désormais le cas et la responsabilité en incombe à la maire.

Mme FADDA dit qu'une demande a été faite aux services techniques pour relever les différents problèmes sur Réveillon.

Mme ALAUX annonce qu'une réunion est prévue le 11 avril 2016 avec M. le Maire, des élus dont Mme GRANIER au sujet des questions émanant du Conseil Citoyen de Montplaisir et de l'ADRR concernant Réveillon.

M. LOUVET indique que dans le cadre du traité de concession à l'aménageur, il ne reste plus que le bassin de rétention.

- Projet maison de quartier

Mme ALAUX annonce que sur le budget 2016, il a été porté décision pour l'achat de locaux, des transactions sont en cours.

Il s'agirait d'un local qui pourrait servir aux médiateurs de quartier ou de permanence pour le centre Social ou de salle de réunion pour les associations...

M. ROCHE fait remarquer qu'on parle de Roches Grises – montplaisir- Réveillon mais qu'il ne faut pas oublier les autres quartiers relevant du conseil citoyen de Montplaisir, on pourrait parler plutôt des quartiers Sud.

3 – retour état des lux chemin Jean Pomier

Mme CHAPUIS rend compte de la réunion de concertation services techniques / habitants qui a eu lieu sur place au sujet du chemin Pomier situé sur Roches Grise. C'est un chemin vicinal en terre, non éclairé qui mérite quelques aménagements, un projet est en cours, il va être goudronné en bicouche.

Mme CABIROL indique qu'il n'y a pas d'avaloir dans ce chemin en pente, ce qui a pour conséquence des problèmes d'écoulement lors de grosses pluies, de plus le bus ne peut pas tourner et doit manœuvrer.

Mme CHAPUIS précise qu'une discussion avec chaque propriétaire est prévue pour trouver la solution la mieux adaptée à chacun.

4 – Retour préparation du séminaire

Mme KHADRI indique qu'il y eu 2 réunions préparatoires concernant des élus, les coordonnateurs des conseils citoyens, l'organisateur et elle-même.

Le programme décidé est le suivant :

- Accueil
- Travail sur la démocratie participative avec diffusion de diapositives
- Activités, inter activités
- Validation d'axes de travail



Mme CABIROL demande l'accord du conseil pour supprimer les séances des mois de juillet / août. Après la reprise de septembre, les réunions du conseil auront lieu tous les 2 mois.

Le conseil donne son accord

Les points non traités à l'ordre du jour sont reportés au prochain conseil.

En additif : l'ordre du jour

- 1) Fête des voisins 2016, sujet non traité lors du dernier conseil
- 2) Proposition d'une action citoyenne « journée propreté à réveillon », en lien avec le service médiation par Mme LEVALLOIS
- 3) Doléances de Mme PRUVOT par M. IVORRA lors de la permanence du 13 avril 2016.
- 4) Mise en place de commissions : environnement, circulation douce, culture, lien social, économie parle tourisme (vue lors du séminaire).

Fin de la réunion à 19 h 30 pour partager le pot de l'amitié

Prochain conseil citoyen le **27 avril 2016 à 18 h 30**

Levée de la séance à 20H